



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>43745</b>	De <b>M. Pierre Dharréville</b> ( Gauche démocrate et républicaine - Bouches-du-Rhône )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Solidarités et santé		<b>Ministère attributaire</b> > Santé et prévention
<b>Rubrique</b> >établissements de santé	<b>Tête d'analyse</b> >Revoir les maquettes organisationnelles	<b>Analyse</b> > Revoir les maquettes organisationnelles.
Question publiée au JO le : <b>25/01/2022</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Pierre Dharréville alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur les maquettes organisationnelles mises en œuvre dans les hôpitaux publics. Les maquettes actuelles prévoient une infirmière et une aide-soignante pour quinze patients. Les personnels soignants se trouvent dans une extrême souffrance, conséquence du manque de collègues et de la gestion de la crise sanitaire depuis maintenant près de deux ans. Pour compenser le manque de moyens humains, les agents sont d'ores et déjà passés en 12 heures. Ils continuent d'accompagner et de soigner les patients avec engagement et le service public comme priorité. M. le député souhaite souligner que les agents sont de plus en plus confrontés à des accompagnements de patients de plus en plus complexes et des pathologies plus lourdes. La maquette organisationnelle qui prévaut actuellement ne permet pas une prise en charge digne des patients. Il est urgent d'augmenter le nombre de personnels sous emplois statutaires pour une bonne prise en charge des patients dans de bonnes conditions de travail. Il aimerait connaître les dispositions prises par le Gouvernement pour améliorer la maquette organisationnelle des hôpitaux publics.